



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le mercredi 9 octobre 2024 — N° 152

Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy

---



La séance est ouverte à 9 h 40.

\_\_\_\_\_

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Déclarations de députés**

Mme Poulet (Laporte) fait une déclaration afin de souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Maison de la famille Parentr'aide.

\_\_\_\_\_

Mme Dufour (Mille-Îles) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Association pour aînés résidant à Laval.

\_\_\_\_\_

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Lise Poissant.

\_\_\_\_\_

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) fait une déclaration afin de souligner la Semaine québécoise du traumatisme craniocérébral.

\_\_\_\_\_

Mme Roy (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Fondation Centre d'accueil Contrecoeur.

\_\_\_\_\_

**9 octobre 2024**

---

M. Benjamin (Viau) fait une déclaration afin de souligner le 70<sup>e</sup> anniversaire de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec.

---

Mme Dionne (Rivière-du-Loup-Témiscouata) fait une déclaration afin de souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire des Vieux Loups.

---

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Association des personnes handicapées des Îles.

---

M. Girard (Lac-Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner le Mois national de la sensibilisation à l'emploi des personnes handicapées.

---

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Marco Leclerc.

---

Mme Jeannotte (Labelle) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Frédéric Back.

---

M. Jacques (Mégantic) fait une déclaration afin de souligner la réalisation de parcours de vélo de montagne par Station Mont-Sainte-Cécile et Vélos Eldorado.

---

**9 octobre 2024**

---

À 9 h 55, M. Lévesque, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 h 05.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 77 Loi modifiant principalement des lois instituant des régimes de retraite du secteur public

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 77.

### **Dépôts de documents**

M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel 2023-2024 du Musée d'Art contemporain de Montréal;  
(Dépôt n° 1918-20241009)

**9 octobre 2024**

---

Le rapport annuel 2023-2024 de la Société de la Place des Arts de Montréal.  
(Dépôt n° 1919-20241009)

\_\_\_\_\_

M. Julien, ministre responsable des Infrastructures, dépose :

Le rapport annuel 2023-2024 de la Société québécoise des infrastructures.  
(Dépôt n° 1920-20241009)

\_\_\_\_\_

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 140 concernant les maladies neurologiques dégénératives, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 30 mai 2024 par Mme Caron (La Pinière);  
(Dépôt n° 1921-20241009)

La réponse à la question écrite n° 153 concernant le Programme d'habitation abordable Québec, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 10 septembre 2024 par M. Fontecilla (Laurier-Dorion);  
(Dépôt n° 1922-20241009)

La réponse à la question écrite n° 154 concernant les normes en matière d'accessibilité et d'adaptabilité des logements subventionnés, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 10 septembre 2024 par M. Fontecilla (Laurier-Dorion).  
(Dépôt n° 1923-20241009)

9 octobre 2024

---

### Dépôts de rapports de commissions

M. Bachand (Richmond), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 2 et 8 octobre 2024, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 72, Loi protégeant les consommateurs contre les pratiques commerciales abusives et offrant une meilleure transparence en matière de prix et de crédit.

(Dépôt n° 1924-20241009)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### Motions sans préavis

M. Fortin (Pontiac), conjointement avec Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant les impacts du projet de loi n° 63, Loi modifiant la Loi sur les mines et d'autres dispositions; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Grandmont (Taschereau) présente une motion concernant l'entretien des infrastructures de transport collectif; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

**9 octobre 2024**

---

M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec M. Fortin (Pontiac), Mme Zaga Mendez (Verdun) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant la situation de l'industrie forestière; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, conjointement avec M. Zanetti (Jean-Lesage) et M. Bérubé (Matane-Matapédia), propose :

QUE l'Assemblée nationale affirme que la création d'un Musée national de l'histoire du Québec permet de rassembler et d'inclure tous les Québécois;

QU'elle souligne l'importance de faire connaître et de faire rayonner l'histoire de la seule nation francophone en Amérique du Nord;

QU'enfin, elle reconnaisse que le nécessaire récit national dont sera animé le musée est rassembleur plutôt que divisif.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 325 en annexe)

Pour : **107** Contre : **0** Abstention : **0**

### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 67, Loi modifiant le Code des professions pour la modernisation du système professionnel et visant l'élargissement de certaines pratiques professionnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux;



**9 octobre 2024**

---

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 61, Loi édictant la Loi sur Mobilité Infra Québec et modifiant certaines dispositions relatives au transport collectif;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 71, Loi visant à améliorer l'accompagnement des personnes et à simplifier le régime d'assistance sociale;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 63, Loi modifiant la Loi sur les mines et d'autres dispositions.

---

M. Lévesque, deuxième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la distribution des fonds publics et des revenus dans les industries culturelles du Québec;
- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de pétitions concernant une demande visant à ce que la Caisse de dépôt et placement du Québec se déporte de ses investissements associés à des violations du droit international.

9 octobre 2024

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 64, Loi instituant le Musée national de l'histoire du Québec.

Après débat, le rapport est adopté.

---

À 11 h 50, à la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, M. Lévesque, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

---

Les travaux reprennent à 15 heures.

### Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Derraji, leader de l'opposition officielle, propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que la Société de l'assurance automobile du Québec qualifie de « mesure porteuse » l'instauration de sanctions administratives dès l'atteinte d'un taux d'alcoolémie de 0.05;

QU'elle rappelle le consensus scientifique grandissant au sujet de cette mesure;

**9 octobre 2024**

---

QU'elle déclare que le seul objectif du gouvernement devrait être celui de sauver des vies;

QU'enfin, elle demande au gouvernement caquiste de prendre les dispositions nécessaires afin que le projet de loi n° 694, qui propose l'instauration de cette mesure, soit étudié et adopté d'ici la fin de la présente session parlementaire.

Mme Soucy, première vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; 52 minutes 45 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 28 minutes 38 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 18 minutes 5 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 6 minutes 2 secondes sont allouées au troisième groupe d'opposition; et 1 minute 30 secondes sont allouées à chacun des députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

À la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, le vote sur la motion proposée par M. Derraji, leader de l'opposition officielle, est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

---

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 10 octobre 2024, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

---

À 17 h 02, Mme Soucy, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 10 octobre 2024, à 9 h 40.

**9 octobre 2024**

---

**SANCTION DE PROJETS DE LOI**

Le mercredi 9 octobre 2024, à 11 h 30, au cabinet de la lieutenant-gouverneure, en présence de M. Julien, ministre responsable des Infrastructures, le représentant du premier ministre, de M. Chassin (Saint-Jérôme) et de Mme Aubé, conseillère à la Direction de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 62 Loi visant principalement à diversifier les stratégies d'acquisition des organismes publics et à leur offrir davantage d'agilité dans la réalisation de leurs projets d'infrastructure

Puis, à 15 h 15, au cabinet de la lieutenant-gouverneure, en présence de Mme Beaugard, directrice de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 68 Loi visant principalement à réduire la charge administrative des médecins

*La Présidente*

**NATHALIE ROY**

9 octobre 2024

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, conjointement avec M. Zanetti (Jean-Lesage) et M. Bérubé (Matane-Matapédia) :

(Vote n° 325)

POUR - 107

Abou-Khalil (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Hébert (CAQ)	Paradis (PQ)
Allaire (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jacques (CAQ)	Picard (CAQ)
Arseneau (PQ)	D'Amours (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulet (CAQ)
Asselin (CAQ)	Derraji (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bachand (CAQ)	Déry (CAQ)	Julien (CAQ)	Prass (PLQ)
Beauchemin (PLQ)	Dionne (CAQ)	Labrie (QS)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Provençal (CAQ)
(Prévost)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Orford)	Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bernard (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lafrenière (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	(Mille-Îles)	LeBel (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Émond (CAQ)	(Les Plaines)	
Boivin Roy (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Setlakwe (PLQ)
Bouazzi (QS)	Fréchette (CAQ)	Leduc (QS)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lefebvre (IND)	Skeete (CAQ)
Bussière (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lemay (CAQ)	St-Louis (CAQ)
		Lemieux (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Cadet (PLQ)	Gendron (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Thouin (CAQ)
		(Chapleau)	
Caire (CAQ)	Ghazal (QS)	Maccarone (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ) (Groulx)	Mallette (CAQ)	(Dubuc)
Caron (CAQ)	Girard (CAQ)	Marissal (QS)	Tremblay (CAQ)
(Portneuf)	(Lac-Saint-Jean)	Martel (CAQ)	(Hull)
Caron (PLQ)	Grandmont (QS)	McGraw (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
(La Pinière)	Groncin (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zanetti (QS)
Champagne Jourdain (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Morin (PLQ)	
Charest (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	
Charette (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Nichols (IND)	